

# Agir ensemble sur les inégalités dès le plus jeune âge

**APPEL À  
PROJETS  
2025  
GRAND OUEST ET  
MÉDITERRANÉE**

DATE LIMITE DE RÉCEPTION  
DES DOSSIERS :  
2 JUILLET 2025

Les premières années de la vie d'un enfant conditionnent son développement futur, tant sur le plan de l'éveil que des apprentissages ou des interactions sociales. Intervenir dès le plus jeune âge est l'une des pistes les plus efficaces pour agir sur les inégalités.

Pourtant, malgré l'attention grandissante portée aux premières années de vie du jeune enfant, il reste encore beaucoup à faire pour offrir à chaque enfant les mêmes chances.

Depuis sa création, la Fondation de France accompagne les acteurs de terrain qui œuvrent pour réduire les inégalités dès le plus jeune âge.

Le Collectif d'action « Accompagner les nouvelles générations à construire l'avenir » de la Fondation de France, consacre une partie de ses soutiens aux acteurs et actrices engagés au quotidien dans le secteur de la petite enfance. L'objectif : mettre en lumière les solutions inventées partout sur les territoires, soutenir des alliances et permettre à de nouvelles expérimentations d'émerger.

**Pour agir sur la petite enfance, il est nécessaire :**

- **d'agir spécifiquement durant cette période cruciale pour le développement futur de l'enfant. Cette période constitue aussi un temps privilégié pour accompagner des familles** parfois en rupture avec les institutions sociales et médicales **et les orienter vers des dispositifs de droits commun.**

- **d'ancrer le trio famille-enfant-professionnels au cœur des actions.** Ce triptyque doit exister dans le milieu complexe de la petite enfance, ce qui implique de tisser ou renforcer les liens entre les acteurs et actrices impliqués.

- **de considérer la vulnérabilité/précarité des enfants et de leur famille** au regard de la situation actuelle du secteur de la petite enfance et des enjeux d'une société en mutation (accroissement de la pauvreté des enfants, baisse des subventions aux associations, nouveaux défis liés aux changements de société : augmentation de l'isolement, précarisation, monoparentalité, ...).

La Fondation de France soutiendra donc spécifiquement des actions concernant ou impliquant les professionnels et professionnelles, parents et enfants de moins de 6 ans :

- **encourageant une approche holistique et écologique du développement de l'enfant** ( importance de l'environnement / cadre de vie),

- **prenant en considération les vulnérabilités et le bagage socioculturel des familles et favorisant leur pouvoir d'agir,**

- **favorisant l'interprofessionnalité** (au sein des structures de prise en charge et inter-structures) et les **approches multi partenariales** (entre les associations multi sectorielles et les acteurs de la petite enfance).

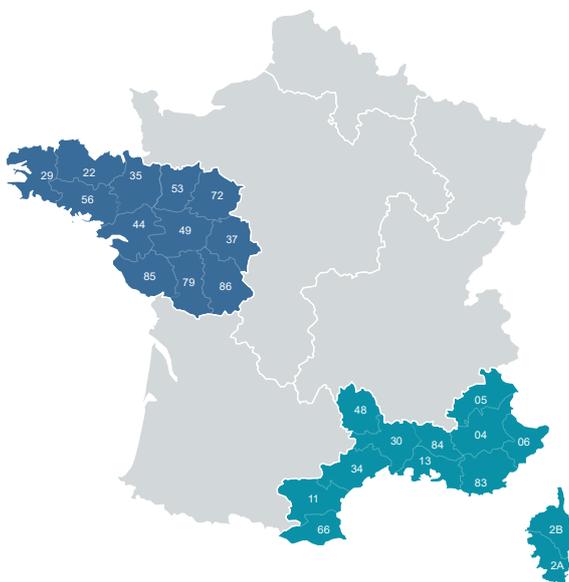
## Lancement d'un appel à projets sur les territoires Grand Ouest et Méditerranée

Cet appel à projets vise à accompagner des structures sur les territoires Grand Ouest et Méditerranée proposant d'expérimenter de nouveaux types d'approches et de dispositifs, et répondant aux besoins des jeunes enfants, en partenariat avec l'écosystème associatif local et les pouvoirs publics.

Cet appel à projets s'adresse à :

- des structures associatives reconnues d'intérêt général et sans but lucratif.
- des acteurs publics (crèche municipale, PMI, centres sociaux, ...).
- des consortiums d'acteurs et d'actrices.

Ces structures doivent agir spécifiquement dans un des territoires ci-dessous :



## Orientations principales

**7 grandes orientations ont été définies.** Elles doivent être envisagées dans leur interdépendance afin d'offrir une réponse à la hauteur de la complexité des premières années de vie d'un enfant.

### 1/ Confiance parentale :

Offrir à chaque parent (ou adulte référent) l'environnement nécessaire à l'épanouissement du lien à son enfant, en prenant en considération la diversité des conditions parentales et l'évolution des systèmes familiaux.

#### Actions possibles

- Lutter contre l'isolement des familles (rural, culturel ou socio-économique). Accompagner et renforcer la confiance parentale en permettant aux parents de mieux comprendre les éléments clés du développement de l'enfant.
- Développer des solutions de « pause parentale » pour les parents en grande détresse.
- Favoriser la co-éducation en créant des temps de

rencontre et d'acculturation entre les parents et d'autres acteurs et actrices de l'éducation et du soin des enfants.

### 2 / Accompagnement précoce :

Saisir l'opportunité de la période périnatale pour accompagner au plus tôt les familles dans leur parentalité et ainsi prévenir les risques en santé mentale des parents et de l'enfant, tout en favorisant le repérage des facteurs de vulnérabilité.

#### Actions possibles

- Soutenir les partenariats entre les structures et les professionnels qui accompagnent les parents durant la grossesse pour renforcer la continuité du parcours et favoriser le repérage des facteurs de vulnérabilité (psychiques, socio-économiques, handicaps, ...).
- Expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement des familles les plus précaires (femmes seules, isolées, issues de l'immigration) dans une vision plurielle.
- Encourager le développement de dispositifs dédiés à la santé mentale des parents et du bébé.

### 3 / Violences intra et para familiales :

Protéger les enfants de toute forme de violence en sensibilisant l'ensemble des acteurs/parties prenantes : familles, professionnels exerçant auprès de jeunes enfants, professionnels du soin et de la santé, professionnels de la justice et de la sécurité, ainsi que les enfants afin de leur donner la parole, de les aider, et de les accompagner à grandir et à s'épanouir.

#### Actions possibles

- Soutenir les expérimentations sur les dispositifs de prise en charge d'enfants victimes de violences.
- Développer la sensibilisation et la formation de tous les professionnels et professionnelles exerçant auprès de jeunes enfants afin de mieux prévenir et repérer les situations pouvant mener à un signalement.
- Promouvoir les actions de prévention des violences en développant l'éducation à la vie affective reposant sur une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes, l'apprentissage du respect dû au corps humain, l'estime de soi et d'autrui, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi et des droits humains, et ce, dès l'école maternelle. Il s'agira notamment de créer des contenus adaptés aux jeunes enfants, aussi bien en termes d'informations proposées que de matériel pédagogique, par la formation de l'ensemble des acteurs et des actrices de l'éveil et de l'éducation de 0 à 6 ans (aussi bien les professionnels et professionnelles de la petite enfance, que les enseignantes et enseignants ou animateurs et animatrices du périscolaire).

### 4 / Accueil et préparation à la scolarisation :

Permettre à chaque famille, en fonction de ses souhaits, d'avoir accès à un mode d'accueil de qualité adapté à ses besoins, tout en favorisant l'éveil et le développement de l'enfant et accompagner en douceur l'entrée à l'école.

### Actions possibles

- Soutenir des **actions de recherche** associant des acteurs et actrices de terrain, les familles et des chercheurs et chercheuses académiques, afin de revaloriser le rôle des professionnel(le)s. Il pourra s'agir par exemple de créer **des espaces et des temps d'analyse de pratique** (promotion de réseaux interprofessionnels, création de lieux d'échanges de pratiques, ...), notamment pour les plus isolés.

- Expérimenter des dispositifs d'accueil et d'accompagnement adaptés aux enfants et aux attentes des familles, particulièrement pour les familles les plus précaires et vulnérables, souvent éloignées de ces démarches.

- Déployer des **dispositifs « passerelle »** afin d'accompagner les familles qui en ont besoin dans la scolarisation du tout-petit et renforcer le soutien aux **espaces de rencontres** entre les acteurs et les actrices de l'éveil (0-3 ans) et les enseignants et enseignantes de maternelle.

### 5 / Approche holistique du développement :

Accompagner le développement du jeune enfant dans une approche globale, centrée sur la qualité des interactions entre le jeune enfant et son environnement relationnel et socio-culturel, dans le but de renforcer les facteurs de prévention et de diminuer les facteurs de risque.

### Actions possibles

- Promouvoir des **interactions de qualité** entre l'enfant et les adultes qui l'entourent, en encourageant les actions d'éveil culturel et artistique dans le lien parent-enfant dès le plus jeune âge.

- Sensibiliser et promouvoir le développement des **compétences psychosociales** des enfants, des parents et des professionnel(le)s, notamment en soutenant des projets de recherche portant sur la période précédant l'entrée à l'école maternelle et en développant des projets de **formation** à destination des professionnels et professionnelles.

- Renforcer le **repérage et la prise en charge des difficultés de développement** chez l'enfant (handicaps, troubles neurodéveloppementaux, troubles dys), ainsi que l'accompagnement de leur famille.

### 6 / L'enfant citoyen :

Faire reconnaître les droits, la parole et la place des enfants dans la société afin de lutter contre l'invisibilisation des jeunes enfants. Il s'agit ainsi de mieux les comprendre, les accompagner et les protéger : de se mettre à « hauteur d'enfant ».

### Actions possibles

- **Faire connaître leurs droits aux enfants** grâce à des contenus de formation adaptés aux enfants et à leur famille et **renforcer la formation des professionnels et professionnelles** de l'éveil et de l'éducation de 0 à 6 ans.

- Déployer des **villes à hauteur d'enfants** en mettant en place des **dispositifs adaptés** aux besoins des jeunes enfants et de leur famille, en créant des espaces au sein de la ville qui permettent aux jeunes enfants, aux femmes enceintes, et aux familles **d'habiter l'espace public**, en adaptant les échelles (mobilier pour enfant ou femme enceinte par exemple).

### 7 / Les enjeux contemporains :

Sensibiliser les tout-petits au monde qui les entoure et aux transitions qui traversent nos sociétés.

### Actions possibles

#### • Transition écologique :

Sensibiliser les jeunes enfants à **l'écologie et au développement durable** (tout en prêtant attention à ne pas les culpabiliser ou à leur faire peur) et créer des **espaces de pleine nature et/ou végétaliser et écoconcevoir** les lieux habituellement fréquentés par les jeunes enfants et leur famille (écoles, crèches, médiathèques, musées, ...).

#### • Transition numérique :

**Sensibiliser les parents** aux usages numériques des tout-petits et au phénomène de « technoférence parentale ».

#### • Transition vers l'égalité filles-garçons :

Renforcer la formation des professionnel(le)s exerçant auprès des jeunes enfants sur **l'égalité filles-garçons**.

Sensibiliser les professionnel(le)s et les familles à la **transmission des stéréotypes de genre** (habits, jeux et jouets, ...) autour d'ateliers inter-groupes associant parents et professionnels.

Sensibiliser les enfants à **l'égalité filles-garçons** dès le plus jeune âge.

### Critères de sélection

La Fondation de France sera particulièrement sensible aux approches suivantes :

- favoriser la mise en place de **projets adaptés** à des situations de territoires afin de ne pas imposer des modèles ;

- encourager **l'exploration et les expérimentations** en acceptant le droit à l'essai/erreur ;

- consolider **le suivi et l'évaluation** d'impact des dispositifs soutenus ;

- **féderer** et réunir les différents acteurs de la petite enfance.

## Modalités de soutien      Comment répondre ?

### **Partenariat**

Le programme « Agir ensemble sur les inégalités dès le plus jeune âge » de la Fondation de France encourage chaque porteur de projet à constituer un partenariat avec d'autres acteurs locaux du territoire du projet.

### **Financement**

Le financement de la Fondation de France est accordé sur une durée de 1 à 2 ans.

La Fondation de France ne soutiendra pas au titre de cet appel à projets :

- les projets ponctuels ;
- les projets et les structures n'étant pas situées dans les départements de la région Grand Ouest et Méditerranée ;
- les acteurs n'ayant pas d'expertises en propre ou n'ayant pas de partenaires avec une expertise spécifique autour des enjeux de la petite enfance ;
- les projets de soutien à la parentalité ne s'adressant pas spécifiquement à des parents de jeunes enfants entre 0 et 6 ans ;
- les structures ayant un modèle lucratif ;
- les frais de fonctionnement habituels de structures publiques relevant des politiques publiques (RH notamment) ;
- les projets déposés ou coportés par des structures publiques sans co-financements publics.

Attention, les candidatures se font uniquement en ligne avant le 2 juillet 2025 à 17h.

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets sur le site de la Fondation de France [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) rubrique Agir avec nous > Soumettre un projet.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à : [projets@fdf.org](mailto:projets@fdf.org) ou au 01 85 53 13 66.

### **La présélection :**

Cette phase permet de vérifier l'éligibilité de votre projet. Toutes les candidatures transmises seront étudiées. Seuls les projets présélectionnés à l'issue de cette phase feront l'objet d'une instruction par la Fondation de France.

### **L'examen en jury / comité :**

Seuls les projets ayant fait l'objet d'une instruction par la Fondation de France seront examinés par le comité d'experts courant novembre 2025.

### **Exemples de projets soutenus :**

#### **Clape Corse :**

Clape Corse a créé et mis en place un dispositif à la croisée du social, du médico-social et du sanitaire qui pallie de nombreux manques sur le territoire corse et en particulier en zones rurales. Le dispositif POPS est itinérant : ce sont les équipes qui se déplacent de village en village en camion avec le matériel et le personnel qualifié : psychologue, orthophoniste, psychomotricien, éducateur ou enseignant spécialisé, pédopsychiatre, pédiatre... cette mobilité permet

de réduire la distance entre les populations rurales et les services d'accueil des familles, il favorise ainsi la socialisation des enfants (0-6 ans) et la parole ainsi que la sortie de l'isolement des adultes.

#### **Kerlatio :**

À Dinan, l'association en partenariat avec la Ville, déploie un programme de prévention des violences infantiles auprès des enfants de 3 à 6 ans. Ce projet implique enseignants, parents et professionnels pour créer un environnement bien-

traitant et aider les plus jeunes à s'exprimer en toute confiance. En intervenant dès la maternelle, il permet de sensibiliser les enfants aux notions de respect et de consentement tout en offrant aux adultes des outils concrets pour les accompagner. Former, outiller et sensibiliser : un engagement essentiel pour protéger les enfants et leur donner les clés pour s'exprimer.

## NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance.**

Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes... Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs de développement

durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France.

Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue.

Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org),

rubrique Nous connaître / ODD : nos engagements.

**Fondation  
de  
France**

40 avenue Hoche  
75008 Paris  
Tél.: 01 44 21 31 00  
X in @ f  
[fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org)

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 977 fondations abritées soutiennent chaque année près de 12 600 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux : aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.